



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION  
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION

## Aménagement de la cuisine pour le personnel de la Maison du Parc Livradois-Forez

### 1- Dénomination des cocontractants

#### Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD  
Président  
Parc Naturel Régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

#### Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

### 2- Procédure de passation

Consultation simplifiée passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

### 3- Objet de la consultation / Durée

L'entreprise retenue devra réaliser pour l'aménagement de la cuisine :

- la conception,
- la fourniture et la pose des meubles et équipements,
- la coordination des autres postes de travaux (plomberie, électricité et plâtrerie-peinture).

Un programme fonctionnel, technique et environnemental de l'aménagement de la cuisine est joint au présent document. Il indique également les limites de prestations.

Les travaux sont à réaliser au premier trimestre 2020 sur une durée de 2 semaines maximum.

Le contrat sera conclu pour une durée de 4 mois à compter de la notification du marché.

Le montant prévisionnel de l'ensemble de l'aménagement est de 10 000 € HT (plomberie, électricité et plâtrerie-peinture compris). Le devis pourra comprendre une ou plusieurs sur le niveau de prestation (qualité de matériaux, d'équipement notamment).

#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Le prix (fourniture et pose) - 30 %
2. La valeur technique comprenant - 50 %
  - le caractère esthétique et fonctionnel,
  - la qualité des matériaux et équipements,
  - le service après-vente et assistance technique
3. Les délais de livraison et d'exécution – 20 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation renseignée et signée et l'offre remise par l'entreprise contenant :

- ✓ Les références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Le descriptif du matériel et des moyens humains de l'entreprise
- ✓ Le détail des délais d'intervention à réception de la commande
- ✓ Le descriptif des matériaux et équipements proposés
- ✓ Une proposition d'aménagement
- ✓ Un devis détaillé
- ✓ Un RIB

#### **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant total de l'offre de base :**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

**Montant de l'offre avec variante :**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

## 7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [compta@parc-livradois-forez.org](mailto:compta@parc-livradois-forez.org).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

## 8- Acomptes

- Un premier acompte de 30 % sera versé après la remise des plans définitifs et des différents équipements validés et sur présentation d'une facture.
- Le solde de 70 % sera versé à la remise à la réception des travaux d'aménagement et sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

## 9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour **le mardi 26 novembre 2019 à 12 H 00 (dernier délai)**.

A l'adresse du Parc naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

### **Visite obligatoire**

La visite du local concerné par les travaux est obligatoire et **sur rendez-vous uniquement** entre le mardi 12 au et le jeudi 21 novembre. Contacts : Juliane Court ou Renaud Laire – 04 73 95 57 57

### **Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.  
Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

**Signature et Cachet de l'entreprise**

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

**Liste des pièces jointes :**

- Annexe 1 - Programme fonctionnel, technique et environnemental pour l'aménagement de la cuisine pour le personnel de la Maison du Parc Livradois-Forez ;
- Annexe 2 - plan schématique du local concerné – échelle 1/25°
- Annexe 3 – Etat des lieux (photos)